



**Le Maire Vincent Jeanbrun,  
le Conseil municipal  
et le personnel communal**  
vous souhaitent  
une très belle année

**2023**

CONSTRUIRE  
POUR LES GÉNÉRATIONS  
DE DEMAIN



[lhaylesroses.fr](http://lhaylesroses.fr)



p.16 **Dossier**

**Un budget maîtrisé et des investissements ambitieux**

p.23 **Culture**

**Le Mois des Sciences**



p. **16**  
**Un budget tourné vers l'avenir**



p. **6**

**INSTANTANÉS ÉVÈNEMENT**  
Un marché de Noël féérique



p. **12**

**ACTUS SENIORS**  
L'Hay dans le Top 10 pour son engagement en faveur de nos seniors



p. **20**

**DYNAMIQUES ECO MAFANA – Ô SAVEURS DES ÎLES**  
Le plein de saveurs innovantes



p. **21**

**DYNAMIQUES TERRITOIRE PISCINE INTERCOMMUNALE**  
La Ville ne paiera pas pour les fermetures intempêtes



p. **23**

**DYNAMIQUES CULTURE LE MOIS DES SCIENCES**  
Drôles de petites bêtes

# Édito



## Un budget volontariste au service de tous !

**Chères L'Hayssiennes, Chers L'Hayssiens,**

Nouvelle année, nouveau budget. À quelques jours de la fin de l'année 2022,

la Municipalité vient d'adopter son futur budget afin de pouvoir continuer à agir au service de tous les L'Hayssiens.

Pleinement inscrit dans une démarche volontariste, ce budget est aussi un budget de combat. Face aux augmentations sans précédent des coûts de l'énergie et des matières premières, il convient de faire preuve de responsabilité en poursuivant la mise en œuvre d'une politique de bonne gestion des deniers publics. Depuis 2014, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes attachés à redresser nos finances publiques qui étaient alors dans un état catastrophique. Aujourd'hui, cela reste plus que jamais d'actualité afin de limiter l'impact négatif de ces hausses généralisées sur le budget communal et nos services publics de proximité.

Afin de limiter la pression fiscale sur les ménages l'hayssiens, la Municipalité a de nouveau fait le choix de ne pas augmenter le taux d'imposition communal. Il reste qu'une nouvelle revalorisation des valeurs locatives cadastrales par le Gouvernement, comme les années précédentes, aurait malheureusement pour effet de faire augmenter le montant de l'imposition des contribuables de L'Hay-les-Roses.

Par ailleurs, grâce à une gestion saine de nos finances et l'engagement du personnel municipal, nous œuvrons à faire de L'Hay une ville toujours plus agréable à vivre, et ce dans tous les quartiers. Les actions mises en œuvre dans le cadre des projets que nous portons permettent d'ailleurs à notre ville d'être félicitée. Ainsi, L'Hay-les-Roses a décroché une nouvelle distinction pour ces aménagements durables. En effet, le label Écoquartier remis à la Municipalité le 14 décembre dernier au Ministère de la Transition écologique vient récompenser un travail particulièrement important mené pendant plusieurs années en faveur du développement durable que nous défendons chaque jour et ce, dans chacun de nos projets. Aussi, je tiens à remercier très sincèrement ces femmes et ces hommes de nos services municipaux qui, par leur implication au service des L'Hayssiens, contribuent à faire rayonner notre commune.

Ce travail de chaque instant se poursuivra tout au long de l'année 2023. Aussi, à l'occasion de cette nouvelle année qui commence et dans l'attente de partager prochainement la traditionnelle galette dans nos quartiers, avec les élus du Conseil municipal et le personnel communal, je vous adresse tous mes meilleurs vœux. —

**VINCENT JEANBRUN**  
Maire de L'Hay-les-Roses  
Conseiller régional d'Île-de-France

Directeur de la publication : Vincent Jeanbrun.  
Directrice de la communication : Audrey Ferrer.  
Rédactrice en chef : Sophie Hoffelt.  
Rédaction : Fabien Grimaud, Sixtine Evert.  
Maquettistes : Nadège Mendy, Franck Bon.  
Crédits photographiques : Mahery Randrianarisoa, Fred Sanzey, AdobeStock, Rue des Archives/Tallandier, Icon Sport.  
Impression : RAS.  
Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses.  
Création graphique : Cithéa communication,  
Régie publicitaire : Micro 5, Thierry Cohen, 06 25 23 65 66.  
Service communication : Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Hay-les-Roses.  
Tél : 01 46 15 33 33.  
Courriel : info.com@ville-lhay94.fr  
Dépôt légal : janvier 2023.  
Tirage : 14 000 exemplaires.  
L'impression du magazine est financée par la publicité et ne coûte rien aux contribuables l'hayssiens.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER



Suivez-nous  
f t y i  
lhaylesroses.fr



## Soirées solidaires

Les 9 et 10 décembre, les associations l'haÿssiennes ont une nouvelle fois fait preuve de générosité en organisant, en partenariat avec la Ville, deux concerts au profit des Restos du Cœur du Val-de-Marne. Pour cette 24<sup>ème</sup> édition, les deux concerts ont été menés par les associations l'haÿssiennes Anacrouse, U Dance School, Naçao Capoeira ainsi que par le groupe Jenny's dancing et le chanteur l'haÿsien Rayane. L'association Cinamat a également participé à ces soirées en réalisant la captation du spectacle. Ces deux soirées, sous le signe de la convivialité et de la générosité, ont rencontré un grand succès, permettant ainsi de récolter la somme de 3 885 euros au profit des Restos du Cœur du Val-de-Marne. —



## Retour sur la cérémonie de la laïcité



Le 9 décembre, le Maire, Vincent Jeanbrun, les élus de la ville et des Conseillers municipaux des jeunes, en présence de la Présidente de la Fédération des Délégués départementaux de l'Éducation nationale du Val-de-Marne et de l'association L'Haÿcité ont commémoré ensemble la Journée nationale de la laïcité. Cet hommage a été rendu avenue Aristide Briand, avenue qui porte le nom de celui qui fut initiateur et rapporteur de la loi de la séparation des Églises et de l'État. Cette loi, adoptée le 9 décembre 1905, est l'un des fondements de la République française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et marque la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses. À cette occasion, la Ville organise, du 9 décembre au 15 janvier, un concours créatif sur le thème de la laïcité à destination des collégiens. —

Retrouvez plus d'informations sur le site : <http://www.concourslaicite.lhaylesroses.fr>



## 82 kilomètres pour le Téléthon !

57 nageurs ont parcouru 82 kilomètres pour la bonne cause, le 4 décembre, à la piscine de L'Haÿ-les-Roses. Cet événement, organisé par les sections natation et plongées du CAL, l'association Pétales de Roses et le magasin Optic 2000 en collaboration avec la Ville, a permis de récolter 534 € pour l'association engagée dans la recherche médicale. —

## Tous au cirque !

Grand succès pour la journée au cirque Micheletty organisée le 17 décembre par le service Animation seniors et familles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les parents et leurs enfants ont passé une journée exceptionnelle dans l'univers magique et extravagant du cirque. Au programme : une matinée d'initiation aux activités du cirque, un repas avec les artistes et une représentation du spectacle de Noël. Petits et grands sont repartis avec des étoiles plein les yeux ! —



## Un joli Noël pour nos seniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville a offert un colis de Noël gourmand aux seniors bénéficiaires. La distribution, qui a eu lieu du 5 au 23 décembre au Club municipal loisirs seniors, a permis de régaler leurs papilles avec des douceurs et des gourmandises à l'approche des fêtes.

Un goûter de Noël musical et chaleureux a été organisé par la Ville au Moulin de la Bièvre pour les seniors l'haÿsiens le mardi 13 décembre dernier. Pour l'occasion, le groupe de gospel VOICE2GETHER, connu pour avoir collaboré avec des artistes internationaux comme Mariah Carey, a interprété plusieurs titres de Noël. Le chanteur Raffi a également animé l'après-midi avec un concert dansant pour le plus grand plaisir de tous. —



Les bénévoles pour le compte du réseau Ciné pour tous, sous la houlette de l'association Le Colibri.

## Ciné pour tous

Le 26 novembre dernier, la Ville a organisé, en partenariat avec l'association l'haÿsienne Le Colibri, la projection du film « Belle et Sébastien : Nouvelle Génération » lors d'une séance inclusive ouverte à tous. Cette séance a été proposée dans le cadre du dispositif Ciné Relax, soutenu par la Ville, qui permet, depuis 2021, à des personnes présentant un handicap physique ou mental de profiter d'une séance au cinéma La Tournelle tous les 2 mois. —

Retrouvez la vidéo du Marché de Noël en scannant le QR Code



## Un Marché de Noël féerique

C'est un Marché de Noël éblouissant qui a illuminé l'esplanade de la Bièvre, lors du premier week-end de décembre. Plusieurs milliers de visiteurs ont profité du cadre idyllique de l'esplanade et des 73 chalets artisanaux et gastronomiques durant ces trois jours de féerie. Petits et grands ont été émerveillés par les spectacles et animations, proposés tout au long de l'événement par la Ville et les associations l'haÿssiennes, qui ont contribué à faire de cette édition un rendez-vous chaleureux et riche en festivités. —



Le Maire, Vincent Jeanbrun, en présence des élus, des jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et des membres du jumelage de Bad Hersfeld, lors de l'inauguration du marché de Noël avec l'ensemble vocal Jazzomania



Bluenn, bibliothécaire jeunesse, pendant une séance de Racontines pour les plus petits



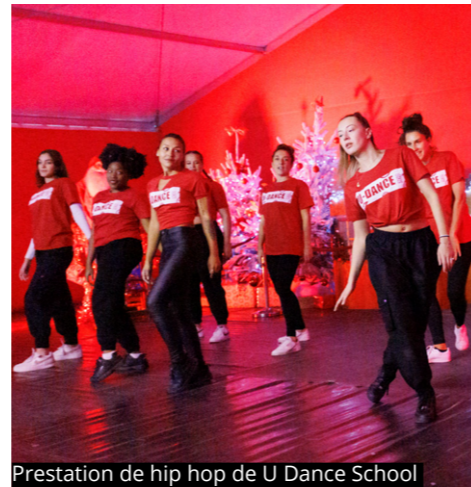
À la découverte des stands gastronomiques, artisanaux et associatifs



Déambulation de Saint Nicolas dans les allées du marché avec des friandises pour les enfants



Ouverture de l'inauguration avec Jazzomania



Prestation de hip hop de U Dance School



L'association Yaeko



Chorale Chœur d'Arti'Show



L'association franco-portugaise de L'Haÿ-les-Roses en présence du Maire et de Sophie Hélié



Spectacle de feu Caldera combinant danse, acrobaties et jonglage



Vincent Jeanbrun, Maire, et Sophie Hélié, élue en charge de l'événementiel, avec les lauréats du concours des plus beaux stands gastronomiques et artisanaux



Concert de l'Association Musicale du Val de Bièvre (AMVB)

## Les quartiers en fête !

Tout au long du mois de décembre, les L'Hayssiens ont eu l'occasion de célébrer ensemble les fêtes de fin d'année dans la bonne humeur et la convivialité.

À l'initiative des conseils de quartier, petits et grands ont partagé un moment chaleureux dans l'esprit de Noël. Ainsi chaque quartier a organisé sa fête, animée par les percussions de Batük, le défilé aux lampions, ou encore une rencontre avec le Père Noël. —



Lallier-Bicêtre



Blondeaux



Centre



Vallée-aux-Renards



Jardin Parisien



Petit Robinson

## Enfance MODES D'ACCUEIL

Une réunion aura lieu le mardi 17 janvier à 17h30, salle familiale du haut (2 rue du 11 novembre) pour vous informer des modes d'accueil existants pour les tout-petits à L'Hay.

## Famille AQUARIUM

Le 11 février, le CCAS organise une sortie à l'Aquarium Sea Life. Pré-Inscriptions du 9 au 31 janvier au 01 49 86 96 38 ou par mail : sasf@ville-lhay94.fr. Tarif : 9 € par personne.

## Save the date MOIS DE LA FEMME

La Journée internationale des femmes du 8 mars sera fêtée tout au long du mois par un programme riche avec, notamment, des initiations sportives et gratuites pour les femmes. Programme complet en février.

## NEIGE, VERGLAS ET TROTTOIRS GLISSANTS



et à l'angle de l'avenue Dunois et de la rue Eugène Givors. Les agents de la Ville seront amenés à traiter les trottoirs et passages piétons aux abords des bâtiments municipaux. Le traitement à base de sel sera limité aux abords des sites végétalisés pour les protéger de la corrosion. —

Au cours de ce mois de janvier, la neige peut tomber. Selon l'arrêté municipal, vous devez déneiger et déverglacer le trottoir situé devant votre habitation. Pour ce qui concerne les immeubles collectifs, c'est aux gardiens ou aux personnes chargées de l'entretien d'assurer le déblaiement. En leur absence, le syndic doit faire le nécessaire pour déneiger le plus rapidement possible. De son côté, la Ville possède 2 saieuses pour les voies communales avec, un plan de priorisation : les axes empruntés par les bus, ceux aux alentours du commissariat et ceux à forte déclivité : à l'angle de la rue de la Vallée-aux-Renards et de la rue du Commandant L'Herminier, à l'angle de la rue du Commandant L'Herminier et de la rue des Roux, à l'angle de la rue des Blondeaux et de la rue de l'Orme sec. En cas de fortes chutes de neige, ces voies pourraient être amenées à être fermées. Des bacs à sel sont à la disposition des L'Hayssiens à l'angle de la rue de la Cossarde et de l'avenue Larroumès, à l'angle de la rue des Blondeaux et de la rue de l'Orme sec, à l'angle de l'avenue Larroumès et de l'avenue Jules Gravereaux, au 22 rue Geneviève, à l'angle de la rue du commandant L'Herminier et de la rue de la Vallée-aux-Renards

## UNE SECONDE VIE POUR VOS SAPINS



Dans une démarche responsable de développement durable, offrez une seconde vie à votre sapin ! Quatre collectes en porte à porte des pavillons et collectifs sont organisées dans tous les quartiers de la ville, les **mardis 3, 10, 17 et 24 janvier**. Veillez à les sortir la veille au soir et à ce qu'ils n'occasionnent pas de gêne sur l'espace public. Seuls les sapins nus, sans sac, sans neige artificielle ni flochage, peuvent être recyclés et seront donc acceptés. Ayons le réflexe vert ! —

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023

Parents, inscrivez vos enfants pour la rentrée scolaire 2023. Rendez-vous jusqu'au 31 mars 2023 inclus aux Guichets uniques, sur rendez-vous uniquement, ou dans l'un des 3 relais mairie. —

Plus d'informations sur [lhaylesroses.fr](http://lhaylesroses.fr)

# La galette des rois à partager ensemble

COMME CHAQUE ANNÉE, LES BÉNÉVOLES DES CONSEILS DE QUARTIER VOUS PROPOSENT DE CÉLÉBRER LA NOUVELLE ANNÉE EN PARTAGEANT UNE DÉLICIEUSE GALETTE DES ROIS.



Ces moments de partage seront aussi l'occasion d'échanger avec vos élus et d'évoquer avec eux les projets à venir.

## Voici les dates à retenir :

- Au Centre :** mercredi 4 janvier, à 19h, réfectoire de l'École élémentaire, 15 rue des Jardins,
- À la Vallée-aux-Renards :** vendredi 6 janvier, à 19h, réfectoire de l'École élémentaire, rue Léon Blum,
- À Lallier :** jeudi 12 janvier, à 19h, maison de quartier, 31 rue Paul Hochart - allée de la Plaine,
- Aux Blondeaux :** vendredi 13 janvier, à 19h, réfectoire de l'École élémentaire, rue des Écoles,
- Au Petit Robinson :** mardi 24 janvier, à 19h, maison de quartier, à l'angle de la rue Dunois et de la rue de la Cossarde,
- Au Jardin Parisien :** vendredi 27 janvier, à 19h, réfectoire de l'École élémentaire, 2 rue des Iris.

**BRUNO DESSYMOULIE**  
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -
- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

06.25.17.82.72  
dec92@hotmail.fr

01.46.65.84.74  
dessymoulie@orange.fr

1 avenue des vergers  
92340 BOURG-LA-REINE  
www.dessymoulie-chauffage.fr

**FCA**

**Isolation  
Ravalement  
Fenêtres  
Combles & VMC**

01 41 87 08 25  
Agence de Sceaux

fca-renovation.com



**aertoit**® L'HAY-LES-ROSES  
01 46 63 99 59

COUVERTURE

Entretien •  
Etanchéité •  
Isolation •  
Charpente •

www.aertoit.fr



Agence de la Roseraie  
www.orpi.com

**Orpi**  
Des femmes et des hommes pour votre bien

Transaction  
Gestion  
Location  
Syndic de copropriété

Evaluation gratuite de votre bien.

3, avenue Aristide Briand - 94240 L'HAY LES ROSES  
Tél. : 01 46 64 71 68 - e-mail : agenceroseraie@orpi.com

**FENÊTRES VOLETS PORTES PORTAILS**

PRO-TECH FERMETURE®

FABRICATION FRANÇAISE

Expert rénovation **K-LINE**

GARANTIE 20 ANS

PRODUIT K-LINE

ASO ASSOCIATION SOCOTEC QUALITE  
Membre n°653

Devis gratuit en 48h : 01 69 53 19 70  
4 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse - 94240 L'HAY-LES-ROSES  
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15°

l'aide à domicile **ADHAP**

**ADHAP**  
présent plus  
que jamais  
aux côtés  
des plus  
fragiles.

Centre ADHAP  
de L'HAY LES ROSES  
adhap94d@adhap.fr  
01 41 98 79 60  
122 Avenue Henri Barbusse  
94240 L'HAY-LES-ROSES

**Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?**  
Postulez sur [adhap.fr](http://adhap.fr) ou déposez votre CV et votre lettre de motivation !

# TERRITOIRES

**île de France**

**ÉCHOS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**VAL de MARNE**  
Le Département

**ACTIONS DE RÉNOVATION À LA ROSERAIE**

Bonnes nouvelles ! Nous avons obtenu pour notre belle Roseraie que les jeux pour les enfants de moins de 3 ans soient totalement rénovés d'ici le printemps. Cette décision du Département fait suite au déplacement à L'Hay-les-Roses du Vice-Président Jean-Pierre Barnaud en charge du patrimoine environnemental et de la biodiversité, et de Kristell Niasme déléguée aux espaces naturels sensibles, en présence du Maire de L'Hay-les-Roses. En effet, lors de mes échanges avec les L'Hayssiens, tout particulièrement avec les parents, il a été très souvent question de la vétusté des jeux proposés dans le parc. À noter aussi que le Département étudie actuellement les possibilités pour rénover les jeux destinés aux plus grands.

Par ailleurs, grâce à une action conjointe avec la Ville, nous avons également pu faire rénover les trottoirs jouxtant la Roseraie, le long de l'avenue du général Leclerc, qui relèvent de la compétence départementale. En effet, entre manque d'entretien depuis de trop nombreuses années et soulèvement du bitume par les racines des arbres, il était urgent d'agir et de permettre une réfection complète améliorant à la fois le cadre de vie de nos concitoyens et la sécurité pour les piétons.

Face à l'héritage d'une dette abyssale de plus d'un milliard d'euros, le Département est engagé dans la voie d'une gestion rigoureuse pour redresser les finances tout en finançant des travaux et des projets utiles à tous. —

**MÉLANIE NOWAK**  
Maire-adjointe de L'Hay-les-Roses  
Conseillère départementale déléguée au développement du tourisme, à l'enseignement supérieur et à la recherche  
melanie.nowak@valdemarne.fr

**ÉCHOS DU TERRITOIRE T12**

**Grand Orlyseine bièvre**

**PISCINE INTERCOMMUNALE: APPEL À UN RETOUR À LA NORMALE !**

Nous ne sommes pas prêts d'oublier cette nuit au cours de laquelle les gyrophares des véhicules de secours illuminaient le parking de la piscine intercommunale. Des sapeurs-pompiers spécialisés en interventions biologiques et chimiques étaient dépêchés il y a quelques semaines à la piscine à la suite d'une erreur de manipulation de produits nécessitant l'évacuation des enfants et adultes présents. Cet événement, heureusement sans victime, a contraint le Territoire intercommunal à fermer à nouveau temporairement la piscine intercommunale de L'Hay dont il a la charge. Quand ce n'est pas cela, c'est un problème de dosage de chlore, de température de l'eau ou une avarie technique. Et ne parlons pas des grèves perlées qui empêchent, depuis un an, des enfants de nager dans le cadre de leur cursus scolaire alors que d'autres ont pu suivre un cours quelques minutes auparavant.

Au 1<sup>er</sup> décembre, ce sont 406 heures de créneaux pour nos associations l'hayssiennes et 210 heures dédiées aux scolaires qui n'ont pas eu lieu. Et ce, sans oublier les suppressions de créneaux des activités seniors ayant entraîné un remboursement des adhésions par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Aussi, la Ville qui finance la piscine intercommunale au travers du Fonds de Compensation des Charges Transférées versé au Territoire intercommunal, a décidé de bloquer une partie du montant dû à proportion du nombre d'heures de fermeture. Ensemble, continuons à nous battre pour L'Hay et ses habitants ! —

**CLÉMENT DECROUX**  
Maire-adjoint de L'Hay-les-Roses  
Vice-Président du Grand-Orly Seine Bièvre  
gosb@ville-lhay94.fr / 01 46 15 33 33

**ÉCHOS DE LA RÉGION**

**UN « CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE » POUR AIDER LES PETITES ENTREPRISES**

Pour pallier l'explosion des coûts de l'énergie sur les marchés du gaz et de l'électricité, la Région Île-de-France vient de mettre en œuvre une nouvelle aide destinée aux petites entreprises : le Chèque efficacité énergétique. Destiné aux PME et TPE, y compris les artisans et commerçants, il remplacera le « Chèque vert » mis en place par la Région en octobre 2021. Cette nouvelle aide peut atteindre 5 000 euros (contre 1 500 euros pour le Chèque vert). Ainsi, grâce à ce nouveau dispositif régional, les entreprises de moins de 20 salariés de L'Hay-les-Roses, quel que soit leur secteur d'activité, pourront investir pour diminuer leur consommation d'énergie, réduire leur consommation d'eau, améliorer la qualité de l'air intérieur, développer les mobilités douces ainsi que développer la consigne pour le réemploi et la gestion des déchets. À titre d'exemple, les entrepreneurs, artisans et commerçants de notre territoire pourront ainsi financer leur isolation, des équipements basse consommation, le remplacement d'anciens équipements énergivores... Accessible dès le 1<sup>er</sup> décembre 2022 sur [mesdemarches.iledefrance.fr](http://mesdemarches.iledefrance.fr), le « Chèque efficacité énergétique » permettra également aux entreprises d'agir sur le long terme en matière de transition écologique grâce à des économies d'énergie à une échelle plus globale : diminution du recours au plastique, aux objets à usage unique, développement de l'usage du vélo-cargo, ou encore amélioration du tri de leurs déchets. —

Retrouvez toute l'actualité de la Région sur [iledefrance.fr](http://iledefrance.fr)

#289 | Janvier 2023 | **L'Hay 11**



Le Noël des seniors

SENIORS

# L'Hay dans le Top 10 pour son engagement en faveur de nos seniors

LES ÉQUIPES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) SONT PLEINEMENT MOBILISÉES POUR LE BIEN-ÊTRE DES SENIORS QUI REPRÉSENTENT 20 % DE LA POPULATION L'HAÏSSIENNE. DE NOMBREUX SERVICES SONT À LEUR DISPOSITION POUR LES SOUTENIR. QUANT AU SERVICE ANIMATION SENIORS ET FAMILLES, IL LEUR PROPOSE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DES ACTIVITÉS RICHES ET VARIÉES.

« C'est avec plaisir que j'ai lu le classement de notre ville en faveur de nos aînés », souligne Katherine Gavril, Maire-adjointe déléguée aux seniors et au lien intergénérationnel. En effet, un récent classement des villes pour bien vieillir dans le Val-de-Marne paru dans Le Parisien du 2 novembre 2022 a classé L'Hay-les-Roses dans le Top 10 des villes les plus agréables à vivre pour nos aînés. Plusieurs critères, répartis en quatre grandes familles (santé, qualité de vie, vie sociale et sécurité) ont été retenus. Il est vrai que notre Ville s'investit beaucoup pour que nos seniors puissent passer une retraite agréable. Ainsi, le CCAS instruit plusieurs demandes d'aides :

- ✓ l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) pour les personnes âgées qui ne sont plus en capacité de vivre chez elles afin de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement en établissement ou chez un accueillant familial,
- ✓ l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont besoin d'aide pour accomplir chez elles les actes de la vie courante ou dont l'état de santé nécessite une surveillance constante.

Le CCAS instruit également les demandes de téléassistance à domicile, un dispositif qui permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. « Pour aider et soutenir les plus fragiles d'entre nous, le Centre Communal d'Action Sociale propose le portage de repas pour les personnes de 65 ans et plus qui n'ont pas de régime particulier, poursuit Katherine Gavril. Et l'été, les équipes du CCAS appellent personnellement chaque senior inscrit aux Guichets uniques dans le cadre du Plan canicule pour prendre de leurs nouvelles. Elles leur proposent notamment de venir au Club municipal loisirs seniors pour profiter de la salle climatisée. »

## De nombreuses animations

Le service Animation seniors et familles propose des activités tout au long de l'année ainsi que des actions de prévention. Le Club municipal loisirs seniors est ouvert du lundi au vendredi, à partir de 14h pour les activités suivantes :

- ✓ les lundis et mercredis : jeux de cartes et de société suivis d'un goûter,

- ✓ les mardis : ateliers manuels, créatifs ou culinaires,
- ✓ les jeudis matin sont dédiés à la marche douce à partir de mars et les jeudis après-midi à l'initiation à la tablette numérique à partir du 19 janvier,
- ✓ les vendredis : actions de prévention (sophrologie, nutrition...).

Ces activités sont détaillées dans le programme d'activités du service disponible en Mairie, sur le site Internet de la ville dans la rubrique « à tout âge / service Animation seniors et familles » ou au Club municipal loisirs seniors. Les inscriptions aux différentes activités ont lieu au service Animation seniors et familles situé au 21 rue Gabriel Péri, de 9h à 12h, du lundi au vendredi ou par téléphone au 01 49 86 96 38.

« En plus de ces animations, le service propose chaque mois une sortie. L'année dernière, parmi les sorties, les seniors ont profité d'une cueillette aux Vergers de Champlain et d'une visite d'Enghien-les-Bains, célèbre pour sa station thermale et son lac. Ils ont été reçus par l'entreprise Macarons de Réau et ont profité, à l'occasion de Noël, d'une représentation de Gospel, suivie d'une animation musicale et d'un goûter. Ce mois-ci, pour fêter la nouvelle année, la traditionnelle galette des rois sera proposée au Moulin de la Bièvre, le mardi 10 janvier, de 14h à 18h avec, en 1<sup>re</sup> partie, Eddy Bouchenak, magicien mentaliste professionnel et, en 2<sup>ème</sup> partie, Sylvie Star, le sosie de Sylvie Vartan. »

## La Fête des seniors, le plus grand événement de l'année

Le grand événement à venir est la Fête des seniors qui se tiendra mardi 14 mars aux Esselières à Villejuif, à partir de 12h. Au programme : un spectacle sur le thème de la Chine, un déjeuner gastronomique français et, pour clôturer ce bel après-midi, une partie dansante avec un animateur musical. Cet événement est ouvert aux seniors à partir de 65 ans au tarif préférentiel de 5 euros. Plusieurs cars de ramassage seront mis à disposition des seniors. Les inscriptions se feront aux Guichets uniques du 1<sup>er</sup> au 24 février avec un justificatif de domicile et une carte d'identité.

Le service Animation seniors et familles participe aussi à la Semaine bleue qui est un événement national avec un programme riche et varié. Chaque année, une journée intergénérationnelle est prévue. « Avec Monsieur le Maire, nous sommes très attachés au renforcement du lien entre les jeunes et les seniors. Régulièrement, ils se rencontrent et vivent de bons moments ensemble comme lors du Loto qui a eu lieu au Moulin de la Bièvre dans le cadre de la Semaine bleue en octobre dernier avec les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ou aussi lors d'un récent atelier cuisine de cupcakes avec ceux du Conseil Municipal des Enfants (CME) », conclut l'élue.



Marche douce, de mars à octobre



Un Loto intergénérationnel organisé au Moulin de la Bièvre, dans le cadre de la Semaine bleue

## Vous aussi, rejoignez le club seniors

Les adhésions 2023 ont démarré depuis décembre et se poursuivent tout au long du mois de janvier. Elles sont en augmentation constante depuis la fin du confinement. Les seniors peuvent venir s'inscrire au Club municipal loisirs seniors situé au 21 rue Gabriel Péri, du lundi au vendredi, de 9h à 12h (8 euros par an pour les L'Hayssiens).

CONSULTATION PAUL HOCHART

# Les L'Hayssiens ont voté !



Le groupe scolaire s'appellera Geneviève De Gaulle-Anthonioz

LES L'HAÏSSIENS ONT ÉTÉ SOLLICITÉS POUR CHOISIR LES NOMS DES FUTURS GROUPE SCOLAIRE ET GYMNASE QUI OUVRIRONT DÈS SEPTEMBRE DANS LE QUARTIER PAUL HOCHART. PARALLÈLEMENT, LA VILLE A REÇU LA LABELLISATION ÉCOQUARTIER POUR CE NOUVEAU QUARTIER.

Depuis mardi 20 décembre, les noms des futurs groupe scolaire et gymnase sont connus grâce à une consultation qui a eu lieu sur le site Internet de la Ville. Ainsi, pour le groupe scolaire, les L'Hayssiens ont choisi le nom de Geneviève De Gaulle. Pour le gymnase, ils ont retenu le nom de David Douillet (voir les biographies ci-contre).

Bonne nouvelle : le quartier Paul Hochart a été labellisé Écoquartier par le Ministère de la transition écologique, témoignant de la démarche volontariste portée par la Municipalité en faveur du développement durable (îlot de fraîcheur, plantation d'arbres, logements aux dernières normes environnementales, coulée verte pour les piétons et les vélos, square arboré...).

### Qui sont Geneviève De Gaulle et David Douillet ?



Geneviève De Gaulle-Anthonioz, nièce du Général de Gaulle, est une femme d'exception. Née en 1920, elle est décédée en 2002. Ancienne résistante et déportée, elle fut militante des Droits de l'Homme et de la lutte contre la pauvreté en présidant ATD Quart Monde pendant 34 ans. En 2015, elle fait son entrée au Panthéon. Pour sa part, David Douillet, né en

1969, est l'un des judokas les plus titrés de l'histoire. Son palmarès compte notamment 2 titres olympiques obtenus en 1996 à Atlanta et 2000 à Sydney. Par la suite, il met sa popularité au service des enfants hospitalisés et soutient l'association « Pièces jaunes » aux côtés de Bernadette Chirac. Il fut également député et ministre des sports.

PADD

## Penser le L'Hay de demain

Le Conseil municipal du 15 décembre a délibéré sur l'avant-projet d'aménagement et de développement durable qui sera inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre. À l'horizon 2025, il se substituera aux plans locaux d'urbanisme des 24 communes membres dont L'Hay fait partie.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le document pivot du futur PLUi sur lequel sera construite la nouvelle réglementation d'urbanisme. Derrière cette appellation se cachent les grandes intentions pour penser le territoire de demain en matière d'aménagement, de développement économique et commercial, d'habitat,

de préservation de l'environnement et du cadre de vie. C'est le PADD qui permettra de fixer les règles applicables à tous pour savoir ce qui est possible ou non de construire. Ainsi, l'avant-projet d'aménagement et de développement durable de notre Ville est bâti autour de 2 orientations générales : améliorer les conditions de vie des L'Hayssiens et anticiper le territoire de demain. La délivrance des autorisations d'urbanisme restera une compétence propre au Maire. L'élaboration du PLUi, qui a commencé en 2021, est prévue jusqu'en 2025. Sa validation passera par une consultation des communes et des partenaires publics (État, Région, Métropole, Départements) sur la base d'un document finalisé et d'une concertation avec les habitants.

RECENSEMENT

# Chacun compte

LE RECENSEMENT SE DÉROULERA DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2023. SIX AGENTS RECENSEURS RECUEILLERONT LES INFORMATIONS AUPRÈS D'ENVIRON 1100 FOYERS L'HAÏSSIENS POUR LA COLLECTE ANNUELLE DE L'INSEE.



Organisées et contrôlées par l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee), les enquêtes de recensement sont mises en place par les communes. Tous les ans, un échantillon d'environ 8 % de la population est recensé. Les informations recueillies contribuent à définir les politiques publiques, établir la participation de l'État au budget communal ou à ouvrir des commerces... Si votre foyer est concerné, vous serez informés par courrier du Maire une semaine avant le début de l'enquête. Muni d'une carte officielle tricolore avec sa photo et la signature du Maire, un agent recenseur se déplacera à votre domicile pour vous remettre le mode d'emploi et les codes d'accès en vue de répondre au questionnaire sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Le recensement en ligne offre de nombreux avantages : un seul passage de l'agent, une confidentialité accrue, une démarche rapide, guidée, et plus respectueuse de l'environnement.

En cas d'impossibilité de faire le recensement par Internet, l'agent recenseur vous remettra un bulletin pour le logement et un questionnaire pour chacun des membres du foyer,

et viendra les récupérer lors d'un second passage. Pour rappel, la participation au recensement est un acte obligatoire depuis la loi du 7 juin 1951.

### Des chiffres utiles pour construire demain

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les moyens de transports à développer... —

Renseignements auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Administratives : 01 46 15 33 79

## L'HAÏ-LES-ROSES

## Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous avez emménagé à L'Hay-les-Roses depuis janvier 2022 ?

La Ville vous invite à une cérémonie d'accueil le samedi 11 février à l'Hôtel de Ville, de 9h à 12h. Faites-vous connaître en remplissant le formulaire d'inscription sur le site de la ville [www.lhaylesroses.fr](http://www.lhaylesroses.fr) ou en complétant le coupon ci-dessous. Vous bénéficierez d'une visite guidée de la mairie et de la ville en car.

Mme  M.
Nom : ..... Prénom .....
Adresse : .....
Tél. : ..... Courriel .....

Coupon-réponse à retourner au plus tard le 12 janvier à :

Direction des Affaires Juridiques et Administratives - Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès 94240 L'Hay-les-Roses. Renseignements au 01 46 15 33 58





**Un budget tourné  
vers l'avenir**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE A VOTÉ UN BUDGET 2023 VOLONTAIRE QUI PERMETTRA DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES L'HAÏSSIENS, TOUT EN INVESTISSANT DANS DES PROJETS AMBITIEUX POUR LA VILLE, AVEC DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX INCHANGÉS. L'HAÏ EST AINSI UNE DES SEULES VILLES DU VAL-DE-MARNE À VOTER SON BUDGET EN FIN D'ANNÉE CIVILE, CE QUI CONFIRME UNE GESTION Saine DE SES FINANCES.**

**N**otre Ville a choisi de maintenir son cap de bonne gestion des finances locales et de porter les grands projets afin d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants. Pourtant, avec le retour de l'inflation et la guerre en Ukraine, le contexte national n'est pas favorable. Les charges à caractère général (achats d'énergie, de fournitures, de contrats de prestation de services) sont le premier poste touché par la hausse des prix. Néanmoins, depuis 8 ans, grâce à une

gestion budgétaire rigoureuse, la Ville a réussi à générer une enveloppe nécessaire lui permettant d'autofinancer une partie de ses dépenses d'investissement et de réduire progressivement son niveau d'endettement. C'est ainsi que la Ville est en capacité de financer ses grands projets de redynamisation urbaine sans augmentation de taux d'imposition (médiathèque, groupe scolaire et gymnase Paul Hochart, groupe scolaire et gymnase Lallier...).

**2 questions à...**

*Fernand Berson*

**PREMIER MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA COMMANDE PUBLIQUE**



**Dans quel contexte ce budget 2023 a-t-il été voté ?**

Malgré le contexte national (inflation, guerre en Ukraine...) et l'impact des réformes de l'État (suppression de la taxe d'habitation, revalorisation du point d'indice...), le budget 2023 a pu être voté, comme les années précédentes, dès le mois de décembre, sans augmentation de la fiscalité. Si les L'HaÏssiens constatent une augmentation de leur impôt, c'est dû à l'État qui a revalorisé ses bases. La politique tarifaire de la Ville (accueils périscolaires, restauration scolaire...) a été améliorée en mettant en place un « bouclier tarifaire » qui vise à préserver les ressources des ménages et à permettre de maintenir un accès le plus large possible aux prestations municipales. Chaque euro

compte et est investi de manière réfléchie afin de pouvoir entretenir le patrimoine et financer des projets urbains d'envergure. C'est la raison pour laquelle, la Municipalité fait la chasse au gaspillage et recherche activement des subventions pour financer ses investissements.

**Comment qualifiez-vous ce budget 2023 ?**

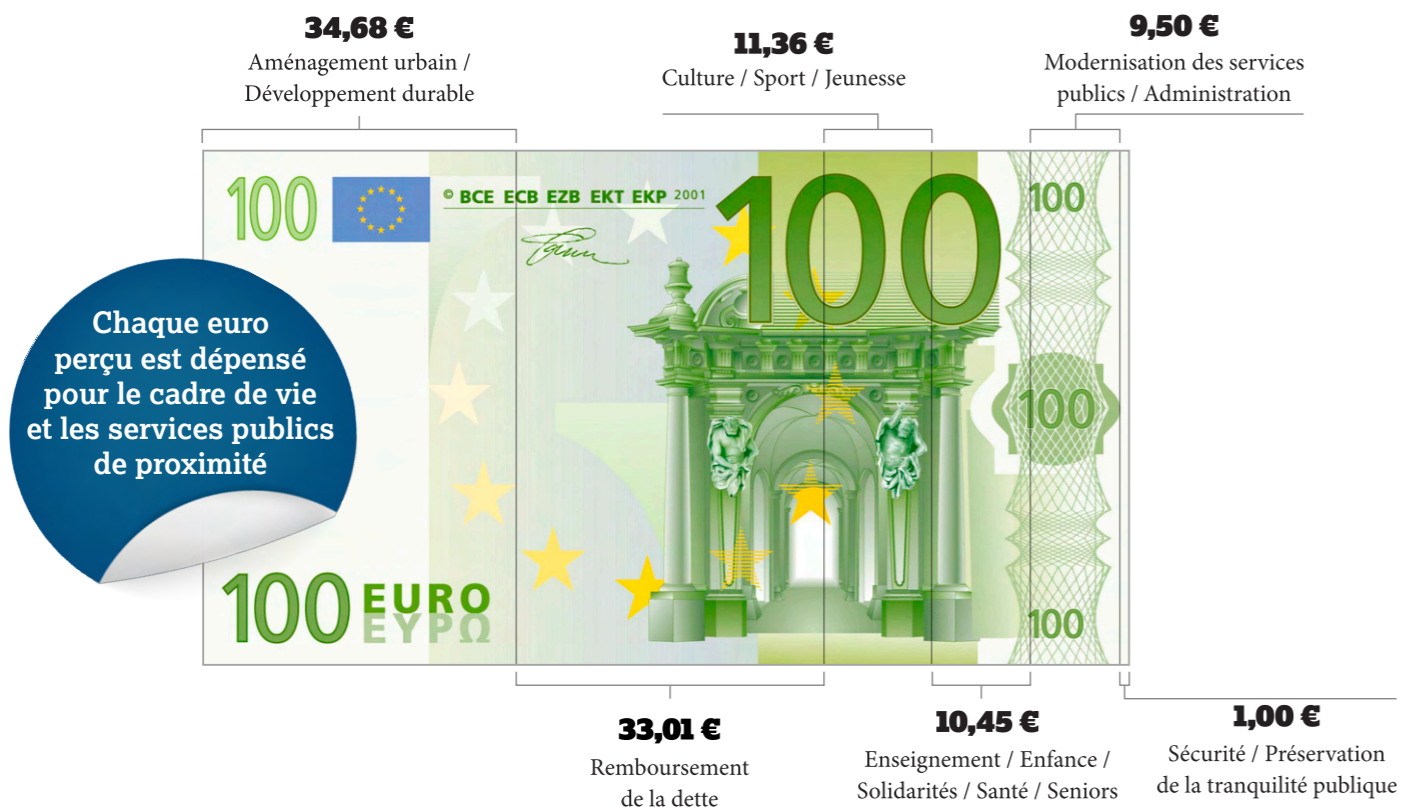
Ce budget 2023 se veut responsable et volontaire, car il permet d'autofinancer sur fonds propres les grandes opérations d'aménagement et de développement de la Ville. Il s'agit d'un enjeu majeur en terme d'amélioration du cadre de vie des L'HaÏssiens qui bénéficieront demain de nouveaux espaces publics de qualité et de nombreux nouveaux équipements publics structurant notre territoire.

## Budget

Le budget 2023 réitère aussi le montant des subventions versées aux associations locales, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à la Caisse des écoles. Il s'élève à 1,2 M€. Depuis plusieurs années, chaque association est reçue par les élus dans le cadre de leur délégation pour leur présenter leurs activités et leur budget. Une convention d'objectifs est signée pour les subventions supérieures à 23 000 €. Dans la même veine, une enveloppe de 10 000 € dédiée à des projets associatifs a été créée afin que ce dispositif puisse permettre de soutenir les associations locales. —



## Comprendre la répartition du budget d'investissement



## Focus sur quelques grands projets

### Agir en faveur du développement durable

- ✓ Poursuite des objectifs et des moyens dévolus à la mise en œuvre du plan d'actions de l'Agenda 21 (en lançant notamment un inventaire écologique sur les espaces verts de la ville)
- ✓ Réaménagement de la promenade de la Vanne
- ✓ Aménagement de bornes de recharge pour véhicules électriques
- ✓ Poursuite de la plantation d'arbres et d'arbustes
- ✓ Renforcement des moyens dévolus à la maîtrise des coûts énergétiques (en baissant notamment les températures dans l'ensemble des équipements municipaux)
- ✓ (...)

### Rendre le territoire attractif

- ✓ Mise en service de nouveaux équipements publics structurants : groupe scolaire et gymnase Paul Hochart à la rentrée 2023
- ✓ Continuité du travail engagé concernant la conception des futurs équipements municipaux (groupe scolaire et gymnase Lallier, médiathèque adaptée aux nouveaux enjeux culturels dans le quartier Locarno, pôle administratif et socioculturel de Lallier, salle polyvalente accueillant les activités scolaires et associatives Paul Hochart, parkings publics souterrains, centre de loisirs des Blondeaux...)
- ✓ (...)

### Rénover le patrimoine

- ✓ Renforcement des moyens et ressources afin de poursuivre la rénovation énergétique et l'entretien du patrimoine et du cadre de vie
- ✓ Rénovation du Centre Technique Municipal (CTM)
- ✓ Remplacement des menuiseries de l'école maternelle des Garennes afin



- d'améliorer le confort thermique, été comme hiver, de régulariser les apports solaires, de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, en apportant une esthétique renforcée de la façade
- ✓ Rénovation de la cour maternelle à la Vallée-aux-Renards
- ✓ Rénovation des sanitaires de l'école élémentaire du Centre et de l'école maternelle de la Roseraie
- ✓ (...)

### Poursuivre la modernisation de l'accueil de tous les publics

- ✓ Travaux pour un meilleur accueil des usagers du Centre Communal d'Action Sociale
- ✓ Climatisation de la salle des fêtes du Moulin de la Bièvre
- ✓ (...)

### Assurer la tranquillité des habitants

- ✓ Poursuite des missions visant à assurer la tranquillité et la sécurité des L'Hayssiens dans tous les quartiers de la commune et les espaces publics, dans un contexte de manque toujours plus important de moyens au sein des services de sécurité de l'État
- ✓ Installation de 2 caméras supplémentaires de vidéo-protection pour sécuriser tout le territoire
- ✓ (...)

### Favoriser le vivre ensemble

- ✓ Maintien d'une dynamique en fa-

veur du mieux vivre ensemble (lutte contre la fracture numérique, engagement pour la laïcité...)

### Accompagner la pratique sportive

- ✓ Restructuration de l'intérieur du gymnase existant du Jardin Parisien (rénovation des sanitaires et des vestiaires) et création d'une extension dédiée à l'association du tennis de table. Le réaménagement extérieur sera partiellement repensé pour permettre un accès différencié pour les associations
- ✓ Travaux de chauffage et ventilation aux gymnases Chevreul et Ronsard
- ✓ Travaux de rénovation du gymnase de la Vallée-aux-Renards, reprise de la peinture et de l'éclairage de la grande salle

### Et aussi

- ✓ Maintien d'un soutien actif au fonctionnement des écoles ainsi qu'à la politique de réussite éducative à hauteur de 351 373 €
- ✓ Maintien et pérennisation du soutien à la vie associative à hauteur de 708 278 €. Mise à disposition des équipements municipaux pour les 26 associations sportives du CAL à hauteur de 21 358 heures
- ✓ Poursuite des moyens mobilisés pour le suivi et la mise en œuvre des objectifs du Contrat de ville et de la future Convention de Renouvellement Urbain

**MAFANA - Ô SAVEURS DES ÎLES**

## Le plein de saveurs innovantes



Michaël, Élodie et Romain

FRÈRE ET SŒUR, ROMAIN ET ÉLODIE RAKOTOMIZAO SONT LES FONDATEURS DE MAFANA, Ô SAVEURS DES ÎLES À LA HALLE DES SAVEURS. ILS PROPOSENT UNE CUISINE FUSION, UN MARIAGE SUBTIL DES SAVEURS DES ÎLES DE L'Océan Indien ADAPTÉ AU GOÛT EUROPÉEN.

Ayant tous deux grandi dans un milieu entrepreneurial, Élodie, la directrice de Mafana et Romain, le chef cuisinier proposent une cuisine fusion, un savant mariage des saveurs des îles de l'Océan Indien (Réunion, Madagascar, Île Maurice, Comores) adapté au goût européen. « La cuisine, c'est ma passion, explique Romain. Je ne travaille pas, je m'amuse. » Les plats typiques proposés sont le rougail saucisses et le hen'ombry ritra, un bœuf braisé malgache (voir recette ci-contre). Et pour l'apéro, Élodie et Romain proposent les incontournables punches artisanaux aux fruits frais maison (avec ou sans alcool).

Élodie a commencé sa carrière en tant qu'agent pour des youtubeurs et influenceurs. Cette expérience en marketing digital lui sert aujourd'hui pour la promotion et le déploiement de Mafana auprès de ses clients.

De son côté, Romain a travaillé un peu partout à l'étranger en tant que cuisinier (Thaïlande, États-Unis, Océan Indien, Canada...). Ses différentes in-

fluences lui servent aujourd'hui dans la cuisine qu'il propose à la Halle. Le compagnon d'Élodie, Michaël Bethouart, apporte son expertise en tant que photographe et directeur de la communication. Il a notamment créé la charte graphique de Mafana. L'entreprise regroupe ainsi toutes les compétences en interne pour offrir aux L'Haÿssiens un service unique et très recherché.

### Une diversification de l'offre

Élodie et Romain ont diversifié leur activité en proposant le « Cosmo by Mafana », des sandwiches du monde, dès 3 €. « Le Cosmo, diminutif de cosmopolitain, fait découvrir le monde avec des sandwiches tels que l'américain, le parisien et le ti-réunionnais, le fameux pain bouchon gratiné de la Réunion, à des prix abordables », explique Élodie. Le 22 décembre, un nouvel espace a été inauguré : il s'agit du « Ô bar by Mafana », qui propose aux L'Haÿssiens des cocktails, des jus de fruits frais, du vin et des bières. Courez-y !

### La recette de Romain



#### BŒUF BRAISÉ

Romain vous propose une recette malgache, le hen'ombry ritra.  
Ingrédients : 1 kilo de paleron – 2 gros oignons – 6 gousses d'ail – 1 tomate – 50 grammes de gingembre écrasé – 1 cuillère de bouillon de bœuf – sel et poivre.  
Faire mijoter le tout pendant 6 heures. C'est prêt ! Bonne dégustation.

📍 Halle des Saveurs, 13 rue Henri Thirard  
Parkings gratuits pendant 3h. Le parking souterrain est accessible depuis le boulevard de la Vanne et le parking extérieur, au 17 rue Henri Thirard  
Site : [halledessaveurs.fr](http://halledessaveurs.fr)

### PISCINE INTERCOMMUNALE

## La Ville ne paiera pas pour les fermetures intempestives !

L'AVENIR DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE L'HAÏ-LES-ROSES EST AUJOURD'HUI MENACÉ. CET ÉQUIPEMENT, GÉRÉ PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE, CONNAÎT DE NOMBREUSES PROBLÉMATIQUES.



« On ne compte plus le nombre de fois où les enfants arrivent à la piscine et la trouvent fermée à cause des grèves perlées des maîtres-nageurs, explique Sophie Hélie, élue déléguée aux sports. Idem pour les seniors qui sont dans le froid devant des portes closes dès 8h du matin ou les jeunes d'un Institut Médico-Educatif (IME) qui doivent rebrousser chemin. Régulièrement, les habitants et associations qui veulent venir nager sont confrontés à des fermetures sans préavis. »

### De nombreux dysfonctionnements

« Dernièrement, une erreur de manipulation de produits a nécessité l'évacuation des enfants et adultes présents à la piscine et contraint le Territoire intercommunal à fermer à nouveau temporairement la piscine de L'Haÿ, poursuit Clément Decrouy, Maire-adjoint délégué à l'espace public. Car à ces grèves perlées viennent s'ajouter de nombreux dysfonctionnements, comme des problèmes de dosage du chlore, de température de l'eau ou de défauts techniques (tableau électrique, variateur et pompe, fuite des canalisations...). » Déjà en mars 2022, la Ville avait lancé une pétition intitulée « Ensemble, sauvons notre piscine intercommunale » pour alerter sur tous ces problèmes qui pénalisent les usagers de la piscine. Habitants, associations, écoles et collèges se retrouvent sans solutions, seuls face à des portes closes et, bien souvent, sans informations.

### Urgence à agir

La Ville appelle le Territoire intercommunal, en tant que gestionnaire de l'infrastructure, à tout mettre en œuvre pour proposer aux usagers de la piscine un espace aquatique intercommunal ouvert à tous, opérationnel et de qualité. Par ailleurs, la Ville, qui finance les frais de fonctionnement de la piscine intercommunale de L'Haÿ-les-Roses, a pris la décision de geler le versement du montant dû au prorata des heures de fermetures. —

## Les fermetures en chiffres !

La Ville a recensé les fermetures de la piscine intercommunale sur un an. Au 1<sup>er</sup> décembre, ce sont 406 heures de créneaux pour nos associations l'haÿssiennes et 210 heures dédiées aux scolaires qui n'ont pas eu lieu. Ce sont des grèves perlées, des défauts techniques et des problèmes de personnel qui ont entraîné des fermetures, parfois le matin, parfois l'après-midi, parfois toute la journée, voire même à durée indéterminée !

Retrouvez le fil d'actualité de la piscine en consultant ce lien : [piscine.lhaylesroses.fr](http://piscine.lhaylesroses.fr)  
Piscine intercommunale, 21 rue du Hameau | Tél : 01 49 73 38 80

**BADMINTON**



## Des progrès au CAL Badminton

LES JEUNES DU CAL BADMINTON ENCHAÎNENT LES BONS RÉSULTATS ALORS QUE LES SENIORS RECEVRONT DEUX RENCONTRES D'INTERCLUBS RÉGIONALES.

Dans le cadre du Championnat Régional, le CAL Badminton recevra deux inter-clubs le 8 janvier. Durant cette journée, l'équipe 1 (Régionale 2) et l'équipe 2 (Régionale 3) seniors accueilleront chacune 6 équipes franciliennes. « La rencontre se fait en 8 matchs : deux simples hommes et dames, deux doubles hommes et double dames, et deux double mixtes », explique Thomas Jourdain, entraîneur du club. « L'équipe qui remporte 5 matchs ou plus remporte la rencontre. »

### De bonnes performances

« Deux jeunes du club ont participé au brassage national début décembre, qui réunissait les meilleurs poussins de France. Vincent Merriweather de Backer

a terminé 26<sup>ème</sup> et Delphis Dias à la 8<sup>ème</sup> place. » L'objectif de cette compétition est de situer le niveau des jeunes badistes par rapport au niveau national global. Les deux s'étaient déjà illustrés, le 19 novembre dernier, en terminant premiers du Circuit Départemental Jeune N°2 à Arcueil. Par ailleurs, Joanne Coget (Benjamin B) s'imposa en 2 sets sur ses 4 matchs. Dans la même série, Nawel Dahmouni remporta 2/4 matchs et termina 2<sup>ème</sup> ex aequo. Les joueurs du CAL ont ainsi remporté tous les tableaux auxquels ils participaient ce jour-là ! À noter également la victoire de Thibault Ta au Circuit Régional Jeunes 1 à Cergy, le 28 novembre, en SH minime 3. En poussin, Delphine Dias termina finaliste. —

**FOOTBALL**



Licencié au CAL-Football de 2010 à 2013, le joueur de football professionnel Gabriel Charpentier a signé au club de Parma Calcio 1913 en Série B Italienne, l'équivalent de la ligue 2 en France. Après avoir marqué 10 buts en 22 matchs avec l'équipe de Frosinone, l'attaquant de 23 ans a tapé dans l'œil du prestigieux club parmesan.

**TIR À L'ARC**

## Aux armes !



Le CAL-Tir à l'arc organise la 4<sup>ème</sup> édition du 3D indoor les 14 et 15 janvier. « Ce concours amical est ouvert à tous les licenciés de tir à l'arc. Une douzaine de cibles animales en mousse sera répartie dans le gymnase de la Vallée-aux-Renards, de 15m à 30m de distance », explique Denis Fournier, membre du bureau. Pour enrichir le décor, la Ville fournit des sapins du marché de Noël. Plus de 120 archers sont attendus sur ces deux jours pour se retrouver dans une ambiance conviviale. Par ailleurs, le 22 janvier se tiendra le traditionnel tir de la Saint-Sébastien, saint-patron des archers. Ce tir majeur pour les compagnies d'arc aura lieu au Jardin d'arc, 22 rue Léon Blum. « C'est un tir interne à chaque compagnie, l'archer qui tire la plus belle flèche est couronné Saint-Sébastien de l'année. Nous nous retrouvons ensuite autour d'un bon repas. « La convivialité est le mot d'ordre des compagnies d'arc », conclut Denis Fournier.

**LE MOIS DES SCIENCES**

## Drôles de petites bêtes

À L'OCCASION DU MOIS DES SCIENCES, DU 14 JANVIER AU 22 FÉVRIER, LA VILLE A MIS EN PLACE UNE PROGRAMMATION CULTURELLE GRATUITE QUI PERMETTRA AUX PETITS COMME AUX GRANDS DE PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE CES PETITES BÊTES QUI NE SONT FINALEMENT PAS SI TERRIFIANTES.



Araignée, serpent, scorpion... À quoi ressemble votre pire cauchemar ? Mieux connaître ces animaux qui nous font frissonner à travers une programmation diversifiée, familiale et ludique, telle est l'ambition du service culturel de la Ville pendant le Mois des Sciences. De nombreuses animations gratuites vous sont proposées à la Bibliothèque ainsi qu'aux Escapes de Lallier et de la Vallée-aux-Renards. Vous pourrez retrouver, dans le hall de la Bibliothèque l'exposition « Ces animaux qui nous font peur ! », du 17 janvier au 25 février. Vous découvrirez, au travers de cette exposition, que ces animaux sont au moins aussi fascinants que terrifiants. Ateliers créatifs, jeux, projections vidéo et lectures sont également prévus afin de vous plonger dans l'univers de ces mal-aimés du règne animal et de les percevoir d'un autre œil. Ce Mois des Sciences sera également marqué par la 7<sup>ème</sup> édition des Nuits de la lecture. Créées en 2017 par le Ministère de la Culture et organisées par le Centre national du livre afin de mettre en lumière la lecture sous toutes ses formes, les Nuits de la lecture ont cette année pour thème : La Peur. À cette occasion, vos bibliothécaires vous invitent le 20 janvier, dès 18h, à découvrir le jeu de cartes autour des venins nommé « (in)of-

fensif » qu'ils ont créé spécialement pour cet événement. Après un interlude gourmand, cette soirée se poursuivra avec une lecture musicale qui fera frissonner de peur toute la famille.

### Mieux les connaître pour ne plus en avoir peur

Le 8 février, une conférence avec Françoise Serre-Collet, offerte par le Département dans le cadre de la manifestation « Les Sciences des livres », est organisée. Chargée de médiation scientifique en herpétologie (l'étude des reptiles et amphibiens) au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, Françoise Serre-Collet arpente la France pour casser les idées reçues sur ces bêtes à écailles. Auteure de nombreux ouvrages mettant à l'honneur la faune française constituée par les amphibiens et les reptiles, elle a eu l'occasion d'immortaliser de nombreux comportements rarement observés. Cette rencontre sera organisée autour de son livre *Dans la peau des serpents de France*. L'occasion parfaite pour tous les passionnés de reptiles de partir à leur rencontre et pour les plus réticents, d'en apprendre plus sur ces animaux souvent mal-aimés. —

Retrouvez la programmation détaillée : <https://bibliotheque.lhaylesroses.fr>



Élus 2 fois de suite  
Marque Préférée des Français  
et Agence Immobilière  
de l'Année.

Plus que jamais **GONFLÉS À BLOC**



stéphaneplaza  
immobilier

stéphaneplaza  
immobilier

**Stéphane Plaza Immobilier L'Haÿ-les-Roses**  
37 rue Jean Jaurès - 94240 L'Haÿ-les-Roses  
Tél: 01 49 69 73 87  
lhaylesroses@stephaneplazaimmobilier.com  
www.lhaylesroses.stephaneplazaimmobilier.com

**Bonne et heureuse année 2023 !**

Découvrez nos solutions sur-mesure [weisz.fr](http://weisz.fr)

Jusqu'à **20%** de remise sur les 100 premières commandes\*

PLUS DE 50 ans d'EXPERIENCE & DE SAVOIR-FAIRE

**WEISZ**  
LA QUALITÉ CONÇUE POUR DURER

8, route de la Garenne  
92140 Le Petit-Clamart  
01 41 13 45 45

POUR CONNAÎTRE LES MODALITÉS D'ACCUEIL RENDEZ-VOUS SUR [weisz.fr](http://weisz.fr)

PORTES D'ENTRÉE • FENÊTRE • STORE • VOLET • PORTE DE GARAGE • PORTAIL ET MOTORISATION • PERGOLA VÉRANDA • ABRI • MARQUISE • GARDE-CORPS

\*Voir conditions auprès de nos conseillers.

**C DU PROPRE 94**

La propreté au quotidien

Entreprise de nettoyage et d'entretien Industriel et Particulier

DEVIS GRATUITS

SECTEUR D'INTERVENTIONS DANS TOUTE L'ILE-DE-FRANCE

Contactez-nous :  
**06.99.19.31.40**  
[cdupropri94@orange.fr](mailto:cdupropri94@orange.fr)  
[www.cdupropri94.fr](http://www.cdupropri94.fr)

S.A.R.L. : au capital de 20.000€ - SIRET 799 841 234 00039 - CODE APE 8121Z - RCS Créteil B 799 841 234 - N° TVA FR8579984

**PRÉVENTION**

**Un permis piéton pour tous les élèves de CE2**

DU LUNDI 9 JANVIER AU VENDREDI 20 JANVIER, TOUS LES ÉLÈVES DE CE2 DE LA VILLE, SOIT 370 ÉLÈVES, SE VERRONT DISPENSER UN ATELIER CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ANIMÉ PAR LA POLICE MUNICIPALE, DANS LA PERSPECTIVE DE L'OBTENTION DU « PERMIS PIÉTON ».



Le permis piéton est un programme de prévention du risque piéton partant du constat que la quasi-totalité des accidents se produisent lors de la traversée de la chaussée. Il matérialise auprès des enfants de CE2 une étape dans l'acquisition des savoirs exigés par l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER) de l'Éducation nationale. L'opération a donc pour objectif de former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons ainsi que d'inscrire ce mode de déplacement dans le cadre du développement durable. C'est également une occasion de permettre aux enseignants d'avoir un outil efficace et facile à mettre en œuvre dans le cadre de l'APER tout en proposant un partenariat avec la Ville par l'intermédiaire de sa Police municipale.

Les interventions prendront la forme d'une prise de parole et d'échanges d'une heure par classe en s'appuyant sur l'utilisation du nouvel équipement numérique des écoles et du code du jeune piéton. L'atelier sera animé par la Brigade Verte de la Police municipale, brigade composée d'agents ayant une longue expérience de l'espace public mais aussi du travail avec et auprès des enfants sur les sujets de sécurité routière. Des supports spécifiquement créés par la Police municipale seront également mis à disposition des élèves. À l'issue de cet atelier, un questionnaire sera laissé à l'enseignant(e) pour vérifier l'acquisition des connaissances. Une fois cela fait, la Police municipale procédera à la correction et remettra un diplôme du jeune piéton aux élèves.

**SERVICE CIVIQUE**

**La Ville accueille des jeunes volontaires**

La Ville a souhaité faire le pari de la jeunesse pour bâtir la ville de demain. Elle vient de voter une délibération pour enclencher auprès du Gouvernement la possibilité d'accueillir des jeunes volontaires engagés en service civique. Tous les services pourront accueillir des jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en

situation de handicap), sans condition de diplôme. Les premiers recrutements auront lieu à la rentrée 2023. Les jeunes volontaires qui seront recrutés rempliront des missions variées en faveur de l'intérêt général d'une durée moyenne de 24h par semaine durant 6 à 12 mois. L'objectif de la Ville est de faire de ce



dispositif un vrai tremplin professionnel pour les jeunes. Chaque volontaire bénéficiera d'un tutorat et d'un suivi personnalisé dans l'élaboration de son projet d'avenir (emploi ou formation).

# DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À L'HAÏ-LES-ROSES ET PROFITEZ D'UNE REMISE DE 2500€/PIÈCE<sup>(1)</sup>

Éligible à la TVA 5,5%<sup>(2)</sup>

Bénéficiez du PINEL+<sup>(3)</sup>



## LES JARDINS DE L'HAÏ, UNE RÉSIDENCE SOIGNÉE À 10 MIN À PIED DE LA FUTURE LIGNE 14\*

- Appartements neufs du **studio** au **4 pièces**
- Des **séjours lumineux** prolongés par de **grands espaces extérieurs**
- Une réalisation certifiée **RE 2020<sup>(4)</sup>**, aux **prestations intérieures de standing**

### RENDEZ-VOUS DANS NOTRE ESPACE DE VENTE :

3 RUE DE CHEVILLY  
94240 L'HAÏ-LES-ROSES



**(0)970 82 35 35**

APPEL NON SURTAXÉ

lesjardinsdelhay-lhaylesroses.com



\*Sources : Google Maps et societedulgrandparis. Temps et Distance donnés à titre indicatif. (1) Offre valable du 01/01/2023 au 28/02/2023 pour les réservations portant sur un bien immobilier neuf, au sein de la résidence "Les Jardins de L'Hay" à L'Hay-les-Roses (94) et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation ou dans la promesse de vente. L'offre se traduira par une réduction sur le prix de vente stipulé au contrat de réservation. Le montant de la réduction est un montant forfaitaire de deux mille cinq cent euros (2 500 €), calculé en fonction du nombre de pièces principales qui constitue le logement. Ainsi, le montant de la réduction sur le prix de vente pour un studio est de deux mille cinq cent euros (2 500 €), pour un appartement de deux pièces la réduction est de cinq mille euros (5 000 €), pour un appartement de trois pièces elle est de sept mille cinq cent euros (7 500 €) et pour un appartement de quatre pièces la réduction est de dix mille euros (10 000 €). (2) Taux de TVA à 5,5% réservé à l'achat d'une résidence principale (en zone ANRU et dans un périmètre de 500 m autour), sous conditions de ressources et de plafonds de prix au mètre carré. Détails auprès de nos conseillers commerciaux. (3) Dispositif PINEL+ : jusqu'à 21% de réduction d'impôt calculée sur le prix d'achat d'un logement neuf, pour toute acquisition réalisée entre le 01/01/2018 et le 31/03/2023 et destinée à la location pour une durée de 12 ans. Sous conditions, définies par l'article 199 novovicims du Code Général des Impôts. Plus d'informations sur [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr). Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. L'attention de l'acquéreur est attirée sur les risques afférents à un investissement locatif (ex. : non-respect des conditions d'octroi de l'incitation fiscale, y compris des conditions de mise en location, absence de locataire, loyers impayés, évolution défavorable du marché locatif) susceptibles d'entraîner la perte du bénéfice des incitations fiscales et/ou la remise en cause de l'équilibre financier de l'investissement. (4) La résidence « Les Jardins de l'Hay » vise la réglementation environnementale RE 2020 garantissant les meilleures performances énergétiques. Démarche visant à l'obtention de la certification à l'achèvement des travaux garantissant des performances énergétiques exceptionnelles. EDELIS - S.A.S. au capital de 25 799 500 €. RCS CRETEIL 338 434 152 - APE 4110A - Siège social : 40 rue d'Arcueil, Bâtiment Miami, 94150 RUNGIS. Agissant tant pour elle-même qu'en sa qualité de gérante de la SCCV L'HAÏ LES ROSES CHEVILLY. Document et informations non contractuels. Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle. Illustration : La Fabrique à Perspectives. Architecte : Atelier Canopée. Réalisation : RESEPT JMA - 12/2022.

# ÉCHANGER

## Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

*Comment s'inscrire au dispositif « Tranquillité vacances » ?*

*La Ville a-t-elle bien prévu de protéger les hérissons présents sur la future coulée verte ?*

Si vous vous absentez de votre domicile pendant les fêtes, prenez vos précautions afin de partir l'esprit tranquille en vous inscrivant à l'opération « Tranquillité vacances ». Pour bénéficier de ce service entièrement gratuit, rien de plus simple. Rendez-vous au moins 48h avant votre départ à l'accueil du poste de police nationale de L'Hay-les-Roses (18, avenue Jules Gravereaux - Tél : 01 49 08 26 00) ou au poste de Police municipale (12, rue des Jardins - Tél : 01 46 15 34 24 - [police-municipale@ville-lhay94.fr](mailto:police-municipale@ville-lhay94.fr)) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Sur place, vous remplirez un formulaire avec toutes les informations utiles aux policiers. L'inscription peut également être réalisée via Internet sur [www.monlhay.fr](http://www.monlhay.fr)

La Ville a été alertée par des riverains de la présence de hérissons entre la rue Gabriel Péri et la voie des Saussaies. En effet, des hérissons nichent actuellement sous des talus. Aussi, soucieuse de préserver les hérissons qui représentent un élément important de notre biodiversité et pleinement engagée en faveur de la cause animale, la Ville a pris en compte leur présence dans le projet paysager de la coulée verte afin de les laisser hiberner. Afin d'en informer les riverains, des panneaux d'informations ont par ailleurs été plantés à proximité. Cette action de la Ville a par ailleurs été saluée par l'association Les P'tits kipik, centre de soins pour les hérissons.

**Nadia E.** / Jardin Parisien

**Julien M.** / Centre

## Médillés du travail

Vous avez récemment été récompensés pour vos années de travail (promotions 2021 et 2022) ?  
La Ville vous invite à une cérémonie de remise de la médaille d'honneur, à l'Hôtel de Ville, le samedi 11 février à 16h.  
Faites-vous connaître, en remplissant le formulaire d'inscription ci-dessous.

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Nombre de personnes présentes :

Coupon-réponse à retourner au plus tard le 12 janvier à :

Direction des Affaires Juridiques et Administratives - Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès 94240 L'Hay-les-Roses.  
Renseignements au 01 46 15 33 58.

# Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



## 43.000 tonnes de CO2\* évitées chaque année

**Produire et distribuer une énergie propre et économique ?  
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public  
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.**

\*Chiffre 2018

### Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

Quartier Paul Hochart, labellisé Écoquartier

C'est au Ministère de la Transition écologique que la Municipalité vient de recevoir le label national Écoquartier pour le nouveau quartier Paul Hochart.

Cette labellisation représente la reconnaissance par les plus hautes instances de l'État de la démarche volontariste portée par l'équipe municipale en faveur du développement durable et de la transition écologique. En effet, après plusieurs années de concertation avec les L'Haÿssiens, ce quartier voit s'ériger un nouveau groupe scolaire arboré comptant 25 classes. Celui-ci ouvrira d'ailleurs ses portes aux jeunes L'Haÿssiens dès la prochaine rentrée scolaire, tout comme le nouveau gymnase qui accueillera nos élèves et nos associations. Le quartier comptera également une résidence Seniors, une salle polyvalente, des commerces et services de proximité, un parking public avec des bornes de recharge pour véhicules électriques, des

logements aux dernières normes environnementales, des toits végétalisés, une place à vivre arborée, des voiries arborées, des systèmes de récupération des eaux pluviales, des stationnements vélos. Favoriser la circulation douce et les mobilités actives sont également au cœur du projet.

Ce projet, représentant un budget global de 72 millions d'euros, n'aurait pas été possible sans un engagement politique fort pour redresser nos finances communales dès 2014 permettant de porter des projets à la fois ambitieux et réalistes, ni sans le travail des services municipaux.

Une nouvelle année commence et avec elle, un nouveau budget communal qui se veut toujours aussi volontariste et plus que jamais au service des L'Haÿssiens. Belle et heureuse année à tous !

Plus Belle L'Haÿ,  
2 avenue Aristide Briand  
09 72 19 65 08 / [ensemble@plus-belle-lhay.fr](mailto:ensemble@plus-belle-lhay.fr) / [www.plus-belle-lhay.fr](http://www.plus-belle-lhay.fr)

### Liste « L'Haÿ En Commun » (6 élus)

Un budget qui ne repose que sur vos impôts !

Comme chaque année, nous votons au sein du Conseil municipal le budget de l'année suivante. Il traduit les orientations et les choix faits par la municipalité pour l'avenir de notre ville.

Au regard des bouleversements liés à l'inflation, à la hausse du prix de l'énergie ou à la hausse des frais financiers, l'enjeu était de déterminer quelles marges de manœuvre financières la commune souhaitait dégager et de quelle manière elle comptait y parvenir.

Pas de mystère, ni boule de gomme, la ville a fait le choix d'augmenter ses recettes liées à la taxe foncière. Pour ce faire, la municipalité a adopté la solution suivante : augmenter le nombre de personnes payant la taxe foncière en densifiant à outrance.

On ne compte plus les opérations immobilières visant à augmenter de près d'un quart la population de la ville de L'Haÿ-les-Roses, les immeubles vont pousser comme des champignons, sans pour au-

tant être sûrs que nous ayons les services publics et les infrastructures en mesure de supporter un tel surplus.

Au nom de cette densification, dans un but principalement fiscal, la ville prend le risque de sacrifier le cadre de vie et le bien-être des L'Haÿssiens. Les problèmes de circulation et de stationnement que connaissent les habitants en attestent déjà.

Malgré cela, la politique éducative et la transition écologique restent des parents pauvres de la politique menée.

Rien pour les mobilités douces, toujours pas de plan vélo, presque rien sur la rénovation thermique des bâtiments communaux.

En ce début d'année, nous renouvelons notre engagement de défendre l'intérêt général des L'Haÿssiens et souhaitons à vous et vos proches une belle année 2023.

S. Moualhi, M. Bardelay, A. Wust, V. Luquet, P. Gohin, L. Malfait  
[lhayencommun@gmail.com](mailto:lhayencommun@gmail.com)

### Liste « L'Haÿ - Humanisme, Solidarité, Écologie » (3 élus)

Décidément les contribuables sont malmenés : la députée de la circonscription s'offre aux frais de la République un long séjour en Martinique alors qu'elle est sensée siéger à l'Assemblée. Le maire de L'Haÿ fait voter un budget plein d'incertitudes, grevé notamment par le fiasco de la Halle aux saveurs. En effet, la reprise en régie directe se traduit par des tarifs revus sérieusement à la baisse, ce qui va peser sur les recettes, 7 nouveaux emplois, le versement de 2 millions € pour la caution bancaire du précédent gestionnaire. Celui-ci avait été choisi par le maire au motif que c'était un grand professionnel ! Pour que les L'haÿssiens y voient clair, nous avons demandé un bilan prévisionnel pour identifier, en bon gestionnaire, ce nouveau poste des dépenses communales. Nous ne voudrions pas qu'un nouvel artifice comme celui qui a consisté à faire porter sur le gestionnaire précédent le poids de la responsabilité puisse être reproduit. Or les postes afférents sont

noyés dans le budget...

En ces temps de vœux nous avons choisi d'associer à cette tribune le Parti Animaliste, car à nos yeux se soucier des animaux, c'est se soucier des humains et de leur dignité. « Il est grand temps d'appréhender l'animal autrement en cessant de le considérer comme un objet. Car un animal = une vie, pas un produit de consommation. Cet achat compulsif, se terminant trop souvent mal, fait d'un être sentant un accessoire tendance ou un joujou, un « coup de cœur » devenant encombrant à l'approche des vacances - parfois avant - et dont trop de foyers se débarrassent sans état d'âme. Adopter un animal doit être un acte mûrement réfléchi, c'est une véritable responsabilité qui engendre des contraintes, des frais, un engagement à long terme. »

**PERMANENCES des élus**



Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous les **samedis 7 janvier et 4 février de 9h à 11h**, à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur le site internet de la Ville, [rdv-elus.lhaylesroses.fr](http://rdv-elus.lhaylesroses.fr) ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil. —

**PERMANENCES JURIDIQUES**

RETROUVEZ LES PERMANENCES JURIDIQUES EN FLASHANT LE QR CODE CI-CONTRE.



**Pharmacies de garde**

- Dimanche 8 janvier**  
Pharmacie de la Cerisaie  
Centre commercial La Cerisaie  
5 Allée des Fleurs à Fresnes
- Dimanche 15 janvier**  
Pharmacie de la Paix  
21 avenue de la Paix à Fresnes
- Dimanche 22 janvier**  
Pharmacie de la Peupleraie  
38 boulevard Pasteur à Fresnes
- Dimanche 29 janvier**  
Pharmacie du Rugby  
55 rue Paul Hochart à L'Haÿ



**MENUS\* DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Janvier**

- Lundi 2**  
Salade mêlée vinaigrette  
• Blanquette de veau à la crème • Riz • Bûche de chèvre • Compote de pommes
- Mardi 3**  
Céleri rémoulade • Filet de merlu sauce dieppoise • Purée de pommes de terre • Fromage frais carré frais • Flan saveur chocolat
- Mercredi 4**  
Salade de lentilles • Omelette persillée • Haricots verts à l'ail • Yaourt nature sucré • Clémentines
- Jeudi 5**  
Potage de légumes (Brunoise) • Rôti de dinde à la diable • Penne rigate • Mimolette • Poire
- Vendredi 6**  
Radis roses en rondelles vinaigrette au miel • Fricadelles de bœuf marenge • Carottes persillées • Petit suisse nature sucré • Galette des rois
- Lundi 9**  
Salade de betteraves rouges vinaigrette au cerfeuil • Thon à la tomate et au basilic • Coquillettes • Saint mûret • Orange
- Mardi 10**  
Salade iceberg • Chili sin carne • Riz • Camembert • Mousse au chocolat au lait
- Mercredi 11**  
Potage poireaux et pommes de terre • Sauté de bœuf sauce façon orientale (épices, oignons rouge, tomate) • Jardinière de légumes • Saint nectaire • Kiwi
- Jeudi 12**  
Rillettes de maquereaux • Rôti de porc au jus, Sp: rôti de dinde • Lentilles mijotées • Yaourt aromatisé • Pomme golden
- Vendredi 13**  
Carottes râpées vinaigrette • Pavé de colin apné au riz soufflé • Chou-fleur au persil • Edam • Cake à la cannelle
- Lundi 16**  
Pomelos au sucre Mater : Jus de pamplemousse • Enchiladas haricots rouges et maïs • Tortilla de blé • Saint paulin • Lacté saveur vanille au caramel
- Mardi 17**  
Potage tomate • Cuisse de poulet rôti au jus Mater : Pilon de poulet • Riz pilaf • Brie • Clémentines
- Mercredi 18**  
Salade d'endives et noix • Normandin de veau forestière • Haricots verts persillés • Pont l'évêque AOP • Banane
- Jeudi 19**  
Salade de blé aux légumes • Sauté de bœuf sauce tomate et origan • Printanière de légumes • Yaourt aromatisé • Tarte au flan
- Vendredi 20**  
Salade iceberg vinaigrette • Potimenter de poisson (Purée de potiron et pommes de terre) • Cantafrais • Kiwi
- Lundi 23**  
Œufs dur mayonnaise • Gratin de pommes de terre, épinards et fromage à raclette • Yaourt nature sucré • Orange
- Mardi 24**  
Salade verte vinaigrette • Aiguillettes de poulet sauce champignons crème • Boulgour • Tartare nature • Purée de pommes
- Mercredi 25**  
Potage au cresson • Filet de merlu scc citron • Riz aux petits légumes • Coulommiers • Banane
- Jeudi 26**  
Emincé de chou blanc vinaigrette d'agrumes à la cannelle • Jambon blanc, Sp: Jambon de dinde • Purée de courgettes et pommes de terre • Petit suisse aux fruits • Gâteau Vendéen
- Vendredi 27**  
Houmous de patate douce tartinables • Cordon bleu de volaille • Coquillettes • Emmental • Clémentines

\* Sous réserve de modifications.

Produit BIO en vert / Mater : maternelle

**CARNET**



**Naissances**

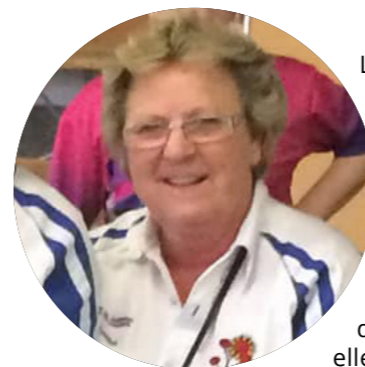
• Sharon, Danina COHEN SABBAN 25-10 • Neylla CAMARA BENHAMOU 01-11 • Kais KELDI 05-11 • Ibrahim DOUCOURE 11-11 • Milyanna, Khadija, Coumba SY 11-11 • Laila AL GANAD 13-11 • Idrissa GASSAMA 13-11 • Enzo, Bill MASAMBA BASILUA 14-11 • Madala KONTÉ 15-11 • Yaëlle, Bernadette, Aminah VALLIER 15-11 • Elicea, Princesse-Christine YANKOUA NANA 15-11 • Ismaël JOSE CRISTOFE 16-11 • Elio POUA SAVEAN 16-11 • Jâd, Muhammad SAINT-AGNAN 22-11 • Aboudramane, Rayane DIAKITE 25-11 • Damien FAJARDO MANIOS 25-11.

**Décès**

• Georges RUDIER 01-11 • Cécile, Colette BLONDET veuve Germain, Martial CROISILLE 12-11.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès du Guichet unique en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.

**Edelmira Phillips nous a quittés**



La Ville souhaite rendre hommage à Edelmira Phillips qui nous a quittés le lundi 28 novembre 2022 des suites de son cancer. Présidente emblématique du CAL Darts (fléchettes) depuis près de 30 ans, elle fut organisatrice du mythique tournoi John Philips

par équipe (en l'honneur de John, son mari). Une cérémonie religieuse s'est tenue vendredi 2 décembre à la paroisse Saint Léonard. Edelmira est enterrée au cimetière intercommunal de Chevilly-Larue. Passionnée, très active au sein du club de L'Haÿ-les-Roses et véritable ambassadrice de son sport, Edelmira a contribué à l'organisation de nombreuses compétitions à L'Haÿ, mais aussi en France. Nous nous souviendrons notamment du célèbre tournoi John Philipps, du nom de son défunt mari.

**Mots croisés**

La municipalité vous souhaite une excellente année !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1					L	A						
2												
3	M	U	N	I	C	I	P	A	L	I	T	E
4												
5	V	O	U	S	S	O	U	H	A	I	T	E
6												
7					U	N	E					
8												
9	E	X	C	E	L	L	E	N	T	E		
10												
11					A	N	E	E				
12												

Solutions dans le prochain numéro.

**HORIZONTALEMENT :** 1- Il y en a plus d'un qui est commune en France -2- Le matin - Bête de sommes - Préfixe -3-4- Culottés - Qui n'est pas un violent -5-6- Souhaité bon par la municipalité - Deux points aux cartes - Autorise une certaine largeur - Tombe du ciel -7- Trois lettres qui se suivent - Occasionne donc une nuit blanche -8- Station climatique de la Haute-Savoie - Long métrage - C'est très personnel -9-10- Un soutien de poids - Portes plumes -11- Un certain savoir - Suffixe -12- Travailles avec ses fils - Des caractères d'un autre temps -

**VERTICALEMENT :** A- Bouilloires à thé - Un point de côté -B- Jouons - Une protection rapprochée -C- Trois retirées de neuf - Mit à l'impôt -D- Arrive dans le grand monde - Coupas avec les dents -E- Manière à se répéter - Plonger pour un anglais - Précède le pas -F- Lettres d'introduction - Synthétiques -G- On peut en crever sans en mourir (mot au singulier) - Reste en carafe -H- Céleri - Endommager -I- Joignit les deux bouts - Vieux frère -J- Prénom masculin - Fait donc mouche -K- Mit à la bouche - Course de chiens -L- Provoque un feu - Département français -

**Solutions du numéro 288**

**HORIZONTALEMENT :** 1- MARCHÉ DE NOËL (de L'Haÿ) -2- UEAE - AXE - CI -3- STASI - BIÈVRE (la) -4- PÈRE NOËL - VIN (chaud) -5- ÉE -6- CHALETS - L'HAY(les Roses) -7- PO - IS -8- (spectacles ASSOCIATIFS -9- CADEAUX (présents = cadeaux) -10- LIN - PRODUITS (du terroir) -11- ES - CA - NIN - OS -12- INSIDE VOICE (Paris) -

**VERTICALEMENT :** A- SPECTACLE (de feu) -B- AUTE - SAISI -C- RÉARMA - SDN -D- CASE - O.E. - CS -E- HEIN ! - ENCAPAI -F- ONT - IUR -G- DABE - AXONE -H- EXILÉ - PT - DIV -I- NÉE - ÉLOI - UNO -J- VV - FOI -K- ÉCRIVAIS - TOC -L- LIEN - YS - ESSE -